

ETAT CIVIL

Nelle HELIES LEBOIS est née le 13 octobre à Saint Grégoire. Le bourg
Nolann DESMARIEUX est né le 29 November à Rennes. La Gohardais
bienvenue et félicitations aux heureux parents

INFOS

Dans le cadre de la mise en place du Plan Préfecture Nouvelle Génération, les demandes pour les permis de conduire et cartes grises peuvent dorénavant se faire par voie dématérialisée. Pour la carte grise, il vous suffit de vous connecter à l'adresse :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Pour les permis de conduire, connectez-vous sur

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Votre photo numérisée peut être obtenue auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».

La grotte de Rochefoul

Les amateurs de marche connaissent la grotte de Rochefoul.

Pourquoi ce nom ? Tout simplement parce que c'est celui de la parcelle cadastrale sur laquelle elle est située.

En prenant le GR 37 à partir de la Landelle, en entrant dans le bois, tourner à droite et suivre le petit chemin qui descend vers St Briec des Iffs. Cet amas de rochers se trouve à 100m sur la droite.

C'est autour des années 1935/40 que le curé de cette église, l'abbé Pierre Gresset a eu l'idée d'aménager cette excavation naturelle en grotte pour la consacrer à la Vierge.

Pour cela, il a tout d'abord pensé aux jeunes innocents pendant les vacances, et pour les travaux plus pénibles, il fit aussi appel à leurs parents. Ce fut un grand travail collectif pour réaliser le chemin qui conduisait à la grotte, le déboisement du sentier, le terrassement du site, deux petits escaliers pour accéder à la plate-forme. Une belle et grande statue de la Vierge au fond de la grotte était éclairée et mise en valeur. Oui, l'électricité était acheminée à partir de l'église en contrebas et éclairait le chemin jusqu'à ce lieu de recueillement à l'occasion de certaines fêtes. En effet, quelques offices religieux y étaient célébrés, certaines fêtes de l'Assomption le 15 août avec processions aux flambeaux, et fêtes de Profession de Foi. Ces célébrations ont cessées au départ de ce prêtre, et la nature a repris ses droits. La grotte n'était plus visitée que par les fervents admirateurs qui y déposaient des fleurs. Mais, malheureusement, la Vierge fut plusieurs fois vandalisée, abîmée, et à chaque fois restaurée avec patience par Jean Yves Busnel, puis finalement retirée tant elle était détériorée. En 2005, le curé de Tinténac et certains paroissiens décidèrent de réaménager cette grotte et le chemin y accédant. Une nouvelle petite Vierge y est alors déposée. Et une messe y fut célébrée deux ou trois fois par un des prêtres de Tinténac. Puis, de nouveau abandonnée, pour ne laisser place qu'aux bouquets de fleurs régulièrement offerts à la Vierge.

Annette



Le mot du Maire :

2017 s'achève déjà et nous conviendrons qu'elle n'aura pas été simple pour un bon nombre d'entre nous!
2018 sera-t-elle l'année de tous les changements?

Le paysage politique et administratif changera et évoluera coûte que coûte!

En janvier 2018, la Communauté de Communes prendrait en charge la mise en place du PLUI (plan Local d'urbanisme intercommunal).. Ceci s'avère compliqué pour les communes qui en sont déjà munies ainsi que pour celles qui sont en cours d'élaboration.. Idem pour nous avec une carte communale élaborée en 2005 qui ne répond donc plus aux nouvelles directives de l'urbanisme.

Cela n'aura échappé à personne: en relevant d'une façon assez conséquente son taux sur la taxe d'habitation, l'intercommunalité fait figure d'ogre!

Certes, cette augmentation peut s'avérer nécessaire mais elle aurait pu être lissée sur plusieurs années.

Et nous dans tout cela?

L'équipe municipale continue d'avancer selon la feuille de route qu'elle s'est fixée en début de mandat, tout en restant vigilante sur les finances.

Les projets annoncés cette année ont pu être conduits malgré certaines lenteurs administratives.

Par ailleurs, on parle de «la disparition de nos petites communes».

Mais rien ne nous oblige à disparaître! C'est nous qui décidons de notre avenir.

Nous parvenons à gérer nos finances, nous répondons, dans la mesure du possible, aux besoins de nos habitants, et nous avons des projets pour notre commune... Nous avons donc des raisons d'exister!

A propos de projets...

Les travaux pour l'atelier communal débutent ce mois-ci pour une livraison courant juin 2018.

Cette construction nous permettra une mise aux normes.

De plus, nous libérerons un garage qui fait cruellement défaut à une famille locataire de notre ancienne école.

A noter, début 2018, s'effectuera le recensement des habitants de notre commune. Cette enquête se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.

Monsieur Constant JOSSE en sera l'agent recenseur.

Merci de lui réserver votre meilleur accueil!

Pour finir, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le samedi 13 janvier à 11 h pour la traditionnelle cérémonie des vœux!

Bien à vous.

CD

Les membres du bureau de l'association les Iffs-accueil vous invitent à l'assemblée générale du samedi 27 janvier à 10H30 salle des associations.

Que toutes les personnes qui ont du temps libre et qui désirent bouger, sortir, nous rejoignent à l'AG.

Nous leur présenterons le programme intéressant de 2018.

Nous serons heureux de vous accueillir, ne soyez pas timides!

A très bientôt donc!

Je vous souhaite de très belles et bonnes fêtes de fin d'année.

Annette



BUCHE DE NOEL ORANGE CHOCOLAT

Pour changer de la traditionnelle bûche au beurre, voici une bûche délicieuse et légère pour terminer votre repas de Noël.

Ingrédients pour 10 personnes:

50 g de pépites de chocolat noir, 25 g de beurre fondu, 120 g de farine, 120 g de sucre en poudre, 4 œufs, 300 g de confiture d'orange, 35 cl de crème liquide entière, 50 g de sucre glace, 5 feuilles de gélatine, écorce d'oranges confites et des copeaux de chocolat

Préparation:

Ramollir les feuilles de gélatine dans de l'eau froide pendant 5 mn. Pendant ce temps-là, faire chauffer 200 g de confiture d'orange.

Égoutter les feuilles de gélatine et les ajouter à la confiture d'orange. Bien mélanger jusqu'à ce qu'elles fondent puis ajouter le reste de confiture.

Monter la crème liquide bien froide en chantilly puis ajouter le sucre glace. Incorporer délicatement la chantilly à la préparation à l'orange. Ajouter quelques morceaux d'écorce d'oranges confites.

Placer dans le fond d'un moule à bûche (ou moule rectangulaire) un papier film. Verser la préparation, puis la mettre au réfrigérateur pendant au moins 8 à 10 H.

Dans un saladier, battre les jaunes d'œufs avec le sucre glace jusqu'à ce qu'ils blanchissent. Ajouter la farine, le beurre fondu et continuer à fouetter. Préchauffer le four à 180°C.

Battre les blancs en neige. Les ajouter délicatement à la pâte puis incorporer les pépites de chocolat noir.

Verser la pâte sur une plaque de cuisson rectangulaire recouverte de papier cuisson. Enfourner pour 10 mn. A la sortie du four, laisser refroidir puis découper un rectangle de la taille du moule à bûche. Placer la génoise sur la mousse à l'orange. Retourner le moule à bûche sur un plat ou plateau et enlever très délicatement le moule et le papier film. Déposer les copeaux de chocolat sur les côtés de la bûche et décorer le dessus avec des écorces d'oranges confites et des spirales de chocolat.

Je vous souhaite une bonne dégustation de ce savoureux dessert et un très bon Noël!

Annette



AU SUJET DU RECENSEMENT

L'enquête de recensement de la population de la commune se déroulera en janvier -février 2018.. La préparation a d'ores et déjà commencé.

Cet article vous apportera des informations complémentaires.

Les personnes recensées peuvent répondre par internet.Plus encore que les années précédentes, la réponse par internet devient prépondérante: en 2017, 54% de la population des communes recensées a utilisé ce mode de réponse qui présente l'avantage, pour les habitants, de simplifier leur participation au recensement: gain de temps, un questionnaire guidé et plus facile à compléter, confidentialité toujours respectée! Personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis L'INSEE..Par ailleurs, cela permet de réaliser un recensement moins coûteux pour la mairie et plus respectueux de l'environnement.



La réponse par internet et avec une notice vous sera proposée systématiquement par l'agent recenseur, Monsieur Constant JOSSE, résidant au 4 rue de la fontaine St Fiacre - LES IFFS.(voir photo).

La réponse sur questionnaire papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser l'internet.

N'oublions pas que certaines dotations de l'Etat, au profit de notre commune, sont calculées à partir des données collectées par L'INSEE.

Je vous remercie pour votre implication dans la réalisation de l'enquête de recensement.

CD

Plantation d'arbres à l'étang Saint Fiacre

Breizh Bocage, qui nous fournit (gracieusement) nos arbres, m'informe qu'ils ne seront pas disponibles d'ici fin Janvier. Il leur est impossible de nous donner une date précise. La période de livraison visée se situerait entre les derniers jours de janvier et début février...? Le mystère plane !

Dans l'absolu, ce n'est pas bien grave. Notre petit village est toujours soucieux de ses dépenses, et avec le sympathique projet de fédérer les bonnes volontés pour la réalisation de ces plantations, tout devient plus compliqué.

Contrairement aux communes plus importantes, il ne suffit pas de donner des ordres pour que tout se fasse... L'autre problème est relatif à nos moyens de communication pour atteindre et informer nos habitants. Notre journal ne paraissant pas avant le mois de mars... Dès réception, les arbres seront mis en jauge en attendant d'être en mesure de fixer une date et de vous en informer.

Je suis autant désolé que déçu par ce contretemps.

Yves Martin



Célébration de l'armistice

La première réunion pour préparer les célébrations du 100^{ème} anniversaire de la fin de la première guerre mondiale aura lieu

le samedi 20 janvier 2018 à 10 : 00
Salle des associations.

Ce rendez-vous n'est pas réservé aux seuls Ifféens,

toutes les bonnes volontés sont Les bienvenues.

Je compte sur votre présence,

Pour la commission animation et culture

Nathalie GAURON
06.87.17.38.78 / 02.99.45.81.22

« CLASSE 7 »

Comme à l'accoutumée, c'est dans une bonne ambiance que les membres des classe 7 se sont retrouvés le dimanche 12 Novembre. La journée a commencé par la traditionnelle photo et s'est poursuivie dans la bonne humeur grâce à Quito qui a su animer, chanter et faire danser jeunes et moins jeunes.

Merci à l'ensemble des membres du CCAS- pour l'organisation de cette belle journée qui mettait également nos aînés à l'honneur.

N.G.

